



## PROJET N°28. DE MODERNISATION ET DE GESTION INTERCOMMUNALE DES DECHETS SOLIDES DES VILLES DE SAN PEDRO ET SASSANDRA

<b>Autorité contractante</b>	Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité
<b>Point focal CNP-PPP</b>	M. BANGA Jean Louis
<b>Secteur</b>	Énergie, Mines, Hydraulique, Environnement, Hygiène
<b>Sous secteur</b>	Gestion des déchets

### Caractéristiques Générales

<b>Description sommaire</b>	<p>Le projet vise à élaborer et mettre en œuvre un schéma opérationnel de gestion intercommunale des déchets solides des communes de San Pedro et Sassandra ainsi que des villages situés sur les principaux axes reliant lesdites villes. Il s'agit de mettre en place un schéma structuré et cohérent des opérations de pré collecte, de collecte, de transport, de tri, de récupération, de recyclage et de traitement écologique dans les localités concernées qui seront regroupées autour d'infrastructures appropriées de pré collecte, de transfert, de traitement, de valorisation et d'élimination des déchets solides construits dans le cadre du présent projet. Ainsi, l'ensemble des déchets collectés dans les différentes villes seront acheminés au Centre de Valorisation et d'Enfouissement Technique (CVET).</p>
<b>Textes applicables</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics ;</li><li>• décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de Partenariats Public-Privé ;</li><li>• décret n°2018-359 du 29 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé.</li></ul>
<b>Intérêt du projet</b>	<p>L'organisation de la collecte et du transport des déchets des Centres de Transfert au CVET et la mise en place des filières de récupération, de recyclage ainsi que de valorisation.</p>
<b>Localisation</b>	San Pedro et Sassandra

### Informations spécifiques à la structuration en PPP



<b>Périmètre d'activités à confier au partenaire privé</b>	Le Partenaire Privé assurera les missions suivantes : • l'organisation de la collecte et du transport des déchets des Centres de Transfert au CET ; • la mise en place des filières de récupération, de recyclage et de valorisation : « filière papiers cartons », « filière plastiques », « filière verres » et « filière cannettes ».
<b>Répartition envisagée des investissements</b>	• Investissement privé : 10% ; • Investissement public : 90% (Etat/Banque Mondiale).
<b>Type de partenariat envisagé</b>	PPP à paiement public.

## Statut du projet

Prochaines étapes et calendrier	TÂCHE	DATE LIMITE
	Revue annuelle de portefeuille de projets	Non définie
	Inscription du projet	Non définie